

# REGARDS CROISÉS SUR L'HISTORIOGRAPHIE FRANÇAISE AUJOURD'HUI

Dominique BARJOT

(avec le concours d'Anna BELLAVITIS et de Bertrand HAAN)<sup>1</sup>

Où en est l'historiographie française et francophone, en ces temps de mondialisation accélérée, mais aussi de montée de l'Afrique francophone ? La question mérite d'être posée. Encore faut-il tenir compte du fait que le monde a changé, que la France et l'Europe n'ont plus le poids qu'elles ont eu longtemps. En effet, un bilan sur la situation de l'historiographie d'un pays européen en 2020 ne peut pas ignorer ce qui se passe ailleurs dans le monde. Certes, l'historiographie française n'est plus « un » modèle : l'époque des Annales et de la Nouvelle Histoire est derrière nous. Certes, les interactions avec d'autres courants historiographiques, venus souvent du monde anglo-saxon mais aussi d'autres continents, sont à l'ordre du jour. Néanmoins, en dépit des « modes » et de l'engouement pour certaines approches, telles que l'histoire « globale », le tableau que l'on peut dresser à son sujet est celui d'une certaine fragmentation et d'un développement de recherches micro-historiques, qui ont à juste titre mis à mal beaucoup de grands modèles et de « grands récits », se traduit parfois par une sorte de timidité face à la possibilité de proposer des explications à une plus large échelle.

Les échanges et les interactions entre les traditions historiographiques de différents pays sont à l'ordre du jour, mais des spécificités de chacun perdurent, liées aux systèmes universitaires et, particulièrement en France, aux concours d'enseignement. Le degré d'ouverture variable des milieux académiques joue aussi son rôle, et dans ce domaine, la France a eu et a encore une tradition marquée d'ouverture, qu'il faut pouvoir maintenir dans un contexte de crise globale, présente et future. Telle est la raison profonde de ce livre, promu par le Comité français des Sciences historiques (CFSH), avec le soutien du Groupe de Recherche d'Histoire (GRHis), équipe d'accueil de l'Université de Rouen Normandie (EA 3831). Tout en s'inscrivant dans la continuité des précédentes entreprises du CFSH, il retient une approche tripartite, autour de trois axes majeurs : grandes avancées historiographiques par périodes ; champs nouveaux et approches transversales ; débats, controverses et recherches émergentes.

## LE CFSH : UNE VOCATION À PROMOUVOIR L'HISTORIOGRAPHIE FRANÇAISE ET FRANCOPHONE

Chacun le sait, aujourd'hui, le français scientifique est en recul. Il s'ensuit que les historiens français sont de moins en moins lus à l'étranger et leurs travaux moins connus.

### Des synthèses régulières depuis le début des années 2010

C'est pourquoi, depuis le début des années 2010, le Comité français des Sciences historiques a pris l'habitude de faire un point sur l'historiographie française et francophone. Il s'agit d'abord de le présenter à la communauté scientifique lors du Congrès international des Sciences historiques,

---

<sup>1</sup> Dominique Barjot, Anna Bellavitis, Olivier Feiertag et Bertrand Haan (dir.), *Regards croisés sur l'historiographie française aujourd'hui*, Paris, Éditions SPM, 2020, 302 p.

principale manifestation mondiale de la discipline tenue tous les cinq ans. Deux ouvrages ont ainsi été publiés récemment :

- *Les Historiens français à l'œuvre, 1995-2010. Actes de congrès tenu à Paris en 2010*, dirigé par Jean-François Sirinelli, Pascal Cauchy, Claude Gauvard, Paris, PUF, 2010. 332 p., avec des contributions de Stéphane Benoist, Régine Le Jan, Roger Chartier, Philippe Poirrier, Joëlle Burnouf, Patrice Brun, Olivier de Cazanove, Jean-Paul Demoule, Roland Étienne, Boris Valentin, Stéphane Audoin-Rouzeau, Dominique Iogna-Prat, Jean-Philippe Genet, Christine Bard, Olivier Levy-Dumoulin, Lucien Bély, Georges-Henri Soutou, Olivier Pétré-Grenouilleau, Mathieu Arnoux et Jacques Verger.

- *Les Historiens français en mouvements. Actes du congrès tenu à Reims en 2012*, dirigé par Jean-François Sirinelli, Pascal Cauchy, Claude Gauvard et Bernard Legras, Actes du Congrès de Reims de 2012, Paris, PUF, 2015, 184 p., avec des contributions de Dominique Barjot, Yvan Combeau, Gilles Le Béguec, Amaury Lorin, Charles-François Mathis, Thierry Terret, Nicolas Weill-Parot et Laurent Wirth.

Le présent ouvrage est, quant à lui, le résultat d'une coopération engagée en 2019 entre le CFSH et le GRHis. Le colloque prévu en décembre 2019 à l'Université de Rouen, pour préparer le colloque international de Poznań en 2020, n'a pas pu avoir lieu en raison d'une grève des transports, mais plusieurs membres du GRHis ont accepté de préparer un texte de bilan historiographique dans leur spécialité.

## Le Comité français des Sciences historiques : une longue histoire

Le Comité français des sciences historiques a été créé en 1926. Plusieurs historiens ont alors décidé de doter la France d'un organisme chargé de la représenter lors des différents congrès internationaux de la discipline, de participer à l'élaboration des différentes méthodes historiques et de contribuer ainsi à la promotion des sciences historiques. Le cinquième congrès international des sciences historiques – le premier après le conflit mondial –, tenu à Bruxelles en 1923 sous l'égide de l'historien belge Henri Pirenne, avait suscité chez les historiens le souhait de renouer avec un dialogue scientifique international. En 1924, l'helléniste Théophile Homolle, l'un des présidents du congrès de Bruxelles, avait pris l'initiative de regrouper les savants français spécialisés dans les études historiques. Un premier comité d'action a alors été créé, dont la première assemblée générale s'est tenue en 1925. Cette assemblée a approuvé à l'unanimité la constitution du Comité national français des Sciences historiques. La mort de Théophile Homolle, le 13 juin 1925, en a retardé la mise en œuvre. C'est l'historien de la Grèce ancienne Gustave Glotz qui a présidé le premier bureau le 9 avril 1926. Voici la liste des responsables du CFSH depuis lors :

### Présidents

Nom	Période	Nom	Période	Nom	Période	Nom	Période
Gustave Glotz	1926-1929	Alfred Coville	1929-1940	Charles Petit-Dutaillis	1945-1946	Robert Fawtier	1946-1952
Lucien Febvre	1952-1956	Yves Renouard	1956-1965	Jean Schneider	1965-1971	Roland Mousnier	1971-1975
Michel Devèze	1976-1980	René Girault	1980	Robert-Henri Bautier	1981-1985	Paul Gerbod	1986-1990
Yves-Marie Bercé	1991-1995	Michel Balard	1996-2000	Jean-François Sirinelli	2000-2017	Dominique Barjot	2017-2020

## Secrétaires généraux

Nom	Période	Nom	Période	Nom	Période	Nom	Période
Didier Ozanam	1952-1958	Jean Glénisson	1959-1971	Françoise Hildesheimer	1981-1985	Jean-Pierre Brunterc'h	1986-1990
Ghislain Brunel	1991-1995	Bruno Galland	1996-2000 et 2001-2005	Pascal Cauchy	2006-2017	Bertrand Haan	2020-

## Le Comité français des Sciences historiques : ses fonctions

Aux termes de ses statuts, le Comité a particulièrement pour objet :

- 1°/ d'établir un lien entre les historiens français voués à l'enseignement et à la recherche afin, notamment, de promouvoir la place de l'histoire dans l'enseignement et la recherche ;
- 2°/ d'assurer la participation de la France aux réunions et aux congrès de caractère international consacrés aux sciences historiques et, en particulier, aux Congrès internationaux des Sciences historiques ;
- 3°/ d'organiser des Congrès nationaux des Sciences historiques ;
- 4°/ de prendre les initiatives nécessaires à l'application, en France, des résolutions et des recommandations de ces congrès nationaux et internationaux ;
- 5°/ de favoriser l'organisation, le développement et la diffusion de la recherche historique en France.
- 6°/ de fournir un cadre de réflexion à tout membre individuel intéressé par les sciences historiques.

Depuis 2005, le CFSH a tenu trois congrès nationaux : à Paris en 2010, à Reims en 2012 et à Besançon en 2015 – les deux premiers ont donné lieu aux publications mentionnées. Il devait en organiser autre le 5 décembre 2019, à Rouen, qui, comme on l'a précisé, été annulé. Il a cependant été remplacé par le présent ouvrage. Jusqu'en 2018, pendant les rendez-vous de l'histoire de Blois, le CFSH a organisé chaque année une table ronde associant les quatre périodes (ancienne, médiévale, moderne et contemporaine) : sur « Les écoles historiques françaises » (2014), « Les quatre périodes leur définition et leurs limites » 2015, « L'historien et la Nation » (2016), « La place du Français dans la recherche mondiale » (2017).

En 2020, comme tous les deux ans depuis 1983 (*vide infra*), le CFSH a remis le prix Daniel et Michel Dezès, sous l'égide de la Fondation de France. Cette récompense est accordée tous les deux ans par le Comité français des Sciences historiques. D'une valeur de 2 500 €, elle est vouée à récompenser un travail de recherche universitaire (thèse de doctorat ou de Master II) soutenu par un historien de moins de trente-deux ans au cours des deux années précédant la remise du prix et dont la qualité et l'originalité ont été jugées particulièrement remarquables.

Enfin, le CFSH a soutenu la présence des historiens français aux congrès internationaux des sciences historiques : à Sydney (Australie) en 2005, à Amsterdam (Pays-Bas) en 2010 et à Jinan (Chine) en 2015. Lors de ce dernier congrès, c'est un historien français, Serge Gruzinski, qui a reçu le premier prix international des Sciences historiques, remis par le CISH et la société Jaeger-LeCoultre. Le CFSH a été présent à l'assemblée générale du CISH à Moscou (Russie), qui s'est tenue du 27 au 30 septembre 2017. Il prépare activement le XXIII<sup>e</sup> congrès de Poznań (Pologne),

qui doit se dérouler du 23 au 29 août 2020, congrès au cours duquel le présent livre devrait être présenté. Quelques propositions d'initiative française ont été retenues : « Les biographies de savants » (*joint session* animée par Chantal Grell), « Écrire l'histoire de l'Indianocéanie » (Yvan Combeau), « L'histoire des sciences » (Nicolas Weill-Parot), « L'histoire du mot dans le vocabulaire politique » (Jean-Pierre Deschodt), « Histoire et vérité : la fabrique du procès » (Audrey Kichelewski), « Le Second Empire, bilan et renouveau historiographique » (Dominique Barjot).

## GRANDES AVANCÉES HISTORIOGRAPHIQUES PAR PÉRIODES

La recherche historique française est demeurée féconde dans chacune des quatre grandes périodes de l'histoire : sans prétendre réaliser un état des lieux global, cet ouvrage en donne un aperçu pour chacune d'entre elles.

### Histoire ancienne : l'exemple de la guerre à Rome

Tel est le cas, s'agissant de l'Antiquité, des travaux concernant guerres et armées à Rome. Selon Pierre Cosme, dans la Rome antique, en dehors des cercles proches du pouvoir impérial, le milieu militaire est celui qui se laisse le mieux appréhender par les sources<sup>2</sup>. De nouvelles découvertes (fouilles archéologiques, papyri, *ostraka*) ont permis de remettre en cause l'image stéréotypée transmise par les historiens romains. Même si l'on connaît mieux l'armée impériale que celles de la période républicaine ou *a priori* de l'espace grec, il en a résulté une relecture des sources narratives. Ainsi, l'ouverture aux prolétaires, par Marius, de l'armée romaine aurait préparé la voie, on l'a cru longtemps, aux ambitions personnelles des *imperatores*. Mais cette vision se trouve remise en cause aujourd'hui, car ni la prolétarisation des recrues, ni la constitution de véritables armées privées ne sont attestées. D'autres avancées historiographiques ont été réalisées : particulièrement dans l'étude de la bataille ou de la constitution d'un savoir militaire. Il a entre autres été démontré que la période judéo-claudienne a été décisive pour le passage d'une armée de citoyens à une armée permanente et professionnelle, où les soldats deviennent les interlocuteurs privilégiés du pouvoir.

### Renouveau de l'histoire médiévale

L'histoire médiévale est un champ de recherche particulièrement dynamique, comme nous en convainc Élisabeth Lalou<sup>3</sup>. Par-delà les événements (incendie de Notre-Dame de Paris) ou les découvertes (œuvre de Cimabue acquise par le Musée du Louvre, manuscrit de Thomas de Celano sur la vie de saint François), l'histoire médiévale française s'appuie sur des institutions fortes : la SHMESP<sup>4</sup>, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, l'École nationale des chartes, où les femmes jouent un rôle majeur, l'Agence nationale de la recherche à travers un soutien apporté à quelques grands programmes (consortium COSME Sources médiévales 2013-2016, puis 2017-2019), l'École française de Rome et la Casa de Velázquez (*Epistola* projet ANR-DFG-Casa de

---

<sup>2</sup> Pierre Cosme, Chapitre 1 - Histoire ancienne : « Guerres et armées à Rome » in Dominique Barjot, Anna Bellavitis, Olivier Feiertag et Bertrand Haan (dir.), *Regards croisés sur l'historiographie française aujourd'hui*, Paris, Éditions SPM, 2020, p. 31-45.

<sup>3</sup> Élisabeth Lalou, Chapitre 2 - Histoire médiévale : « Quelques tendances de l'histoire médiévale ces cinq dernières années (2015-2020) », in Dominique Barjot, Anna Bellavitis, Olivier Feiertag et Bertrand Haan (dir.), *Regards croisés sur l'historiographie française aujourd'hui*, *op. cit.*, p. 47-61.

<sup>4</sup> Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public.

Velázquez). Les médiévistes prennent aussi une part active aux grandes thématiques transpériodiques : les émotions, l'alimentation et l'anthropologie, les réseaux, l'histoire-monde et l'histoire connectée, le genre (biographie de Blanche de Castille, exposition de 2014 à Nantes sur Anne de Bretagne). Les programmes d'agrégation fournissent des indications intéressantes sur les problématiques les plus récentes : en 2014-2016, « Gouverner en Islam entre le X<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle » ; en 2016-2018, « Confrontation, échanges et connaissance de l'autre au Nord et à l'Est de l'Europe de la fin du VII<sup>e</sup> siècle au milieu du XI<sup>e</sup> siècle » ; en 2019-2022, « Écrit, pouvoirs et société en Occident du début du XII<sup>e</sup> siècle à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle ». L'écrit et le pouvoir constituent donc des thèmes à la mode. En revanche, l'histoire économique et l'histoire rurale attirent moins, tandis que l'histoire religieuse résiste bien. Par ailleurs, si les historiens des pays d'Islam ou de Byzance travaillent de manière relativement autonome, les problématiques qu'ils abordent sont peu différentes de celles développées par les occidentalistes. Pour l'avenir, le grand défi à relever pour les médiévistes réside dans leur collaboration avec les littéraires, les historiens d'art et les archéologues.

### **Histoire moderne : avancées de l'histoire religieuse et de l'histoire économique et sociale**

L'histoire religieuse demeure l'un des secteurs les plus vigoureux de la recherche en histoire moderne, comme le montre l'exemple des guerres de Religion (Nicolas Le Roux<sup>5</sup>). De fait, un certain nombre d'historiens se sont interrogés pour savoir si les guerres de Religion avaient été des guerres religieuses. Certes, les violences du XVI<sup>e</sup> siècle français devaient beaucoup aux solidarités nobiliaires et à la défense de l'honneur. Certes, tous les belligérants ne furent pas des guerriers de Dieu, ce qui a conduit certains auteurs à dénier toute légitimité au concept de violence religieuse en raison de l'affirmation d'une violence d'État. Ces visions révisionnistes sont néanmoins aujourd'hui battues en brèche : la puissance de l'imaginaire eschatologique a bien été à l'origine d'une violence de masse (Denis Crouzet). L'appartenance à un camp n'impliquait pas de façon nécessaire l'engagement armé. En revanche, à coup sûr, les premières guerres de Religion ont constitué un tournant majeur avec la multiplication des massacres par les catholiques (la Saint-Barthélemy) et la pratique, par les protestants, d'une violence ciblée. La guerre entraîna un processus de militarisation et de brutalisation, nonobstant la politique des édits de pacification, combattue par l'Église catholique. Par ailleurs, l'assassinat d'Henri III fut le résultat d'un processus de désacralisation de la monarchie, auquel Henri IV répondit en s'affirmant comme le souverain choisi par Dieu pour régner sur un peuple réuni.

L'étude de l'économie et de la société françaises des débuts de l'époque moderne à l'Empire ne se porte pas aussi mal qu'on veut bien le dire (Guy Lemarchand<sup>6</sup>). Certes, il n'est plus possible, aujourd'hui, de prétendre dominer l'ensemble d'une discipline (l'histoire « en miettes »). Certes la crise idéologique qui traverse la communauté scientifique a remis en cause l'*imperium* des Annales et du marxisme. L'activité des chercheurs s'est pourtant trouvée relancée par la mobilisation de nouvelles sources d'archives, par un regain d'intérêt pour l'imprimé et aussi par la spécialisation

---

<sup>5</sup> Nicolas Le Roux, Chapitre 3 – Histoire moderne : « Les guerres de religion ont bien eu lieu », in Dominique Barjot, Anna Bellavitis, Olivier Feiertag et Bertrand Haan (dir.), *Regards croisés sur l'historiographie française aujourd'hui*, op. cit., p. 63-75.

<sup>6</sup> Guy Lemarchand, Chapitre 4 - Histoire moderne : « État de la recherche sur l'économie française de l'époque moderne jusqu'à l'Empire », *Ibidem*, p. 77-101.

grandissante des chercheurs. Grâce, entre autres, à l'exploitation des sources statistiques (maximum des prix de 1793-1794) et quantitatives (lettres de change), quatre tendances s'affirment d'un point de vue méthodologique : primat de la longue durée, regain de la quantification, intérêt accru pour l'historiographie et développement de l'interdisciplinarité. S'agissant du XVI<sup>e</sup> siècle, les historiens remettent en cause l'idée de « grandes découvertes », insistent sur le tournant des années 1560 et repoussent les limites du siècle jusqu'en 1630-1640. Pour le XVII<sup>e</sup> siècle, à la suite des travaux pionniers de Pierre Goubert et Jean-Pierre Gutton, l'on continue à s'intéresser à la pauvreté de masse et au développement de l'assistance, mais aussi à la guerre, à la montée en puissance des négociants et des marchands et au début de la protoindustrialisation, sans pour autant parvenir à réhabiliter le « Grand Siècle ».

Dominante, la recherche sur le XVIII<sup>e</sup> siècle insiste sur l'essor démographique et économique dont attestent les progrès d'une industrie duale, associant un secteur moderne et un secteur traditionnel (modèle de Lewis), du commerce extérieur et des entreprises maritimes. L'agriculture aussi se modernise (progrès de la viticulture et de l'élevage) et pas seulement sous l'impulsion des physiocrates, sans pour autant échapper aux aléas du climat et des mauvaises récoltes. Sur le plan historiographique, les innovations se développent autour de cinq thèmes majeurs :

- 1/ l'essor de la circulation, plus large que le simple commerce (rôle des foires, des marchés, du colportage et de la voie d'eau) ;
- 2/ l'existence d'une pratique presque universelle du crédit à court terme, y compris chez les négociants et les nobles de cour. Mais, faute de grandes institutions de crédit moderne, le commerce demeure fragile et instable ;
- 3 / la fièvre de consommation à Paris (Daniel Roche), mais aussi en province ;
- 4/ l'alimentation (livres culinaires, archives hospitalières, inventaires après décès) ;
- 5/ l'environnement (pollutions industrielles et urbaines, « fièvre des marais », volonté conquérante des grands propriétaires physiocratiques).

Quant à la période de la Révolution et de l'Empire, les travaux insistent toujours sur les éléments de continuité, en revenant sur la catastrophe économique qu'auraient constitué les années 1789 à 1815 (à la suite des recherches de François Crouzet, Maurice Lévy-Leboyer ou Jean-Pierre Poussou), autour de l'essoufflement des années 1770-1780 ainsi que de la renaissance agricole et industrielle des années 1802-1810.

## **L'Histoire contemporaine : retour sur l'histoire des droites en France**

L'histoire politique contemporaine a souffert, dans les années récentes, de la concurrence de l'histoire culturelle et de l'histoire sociale. Elle est demeurée, cependant, un secteur majeur de la recherche, autour d'objets renouvelés, tels que l'histoire des droites (Olivier Dard<sup>7</sup>). Longtemps, cette histoire a été dominée par René Rémond et son ouvrage *La droite en France* (1954). Republié en 1982 sous le titre *Les droites en France*, il couvre les années 1815 à 1980, autour de la célèbre tripartition bonapartisme-légitimisme-orléanisme. Il a fait l'objet de contestations marquées (Zeev Sternhell), mais aussi de soutiens affirmés (*Histoire des droites* de Jean-François Sirinelli). Néanmoins, la révision la plus considérable de ses conclusions émane du livre de Gilles Richard : *Les droites*

---

<sup>7</sup> Olivier Dard, Histoire contemporaine : « Écrire l'histoire des droites en France au 20<sup>e</sup> siècle : une décennie d'historiographie française (2008-2019) », *Ibid.*, p. 103-120.

*aujourd'hui* (2005). Remettant en cause l'approche généalogique de R. Rémond, il identifie une quinzaine de familles politiques, met en évidence la disparition des anciennes droites remplacées par de nouvelles (nationalisme, démocratie chrétienne) et l'émergence d'un nouveau clivage entre néo-libéraux et nationalistes antimondialistes. Les dix dernières années ont vu la floraison des biographies politiques (Pierre Laval, Pierre-Étienne Flandin, Philippe Henriot, Valéry Giscard d'Estaing, Louis Jacquinot, Edmond Michelet, Louis Terrenoire). Les recherches ont aussi porté sur les partis eux-mêmes : les droites face au Cartel des gauches, le PSF en tant que parti de masse, le Parti républicain de la liberté, les réseaux gaullistes, la violence militante (services d'ordre du RPF, l'UDF et le Front (puis Rassemblement) national, ainsi que les réseaux, circulations et transferts internationaux (néolibéralisme, influence de Barrès, de Maurras et du Portugal de Salazar par exemple).

## **CHAMPS NOUVEAUX ET APPROCHES TRANSVERSALES**

L'historiographie française et francophone est donc en plein renouvellement. Des champs nouveaux s'ouvrent à la recherche, qui font largement appel à des approches transversales et pluridisciplinaires, voire transdisciplinaires : ainsi dans le cas de l'archéologie.

### **L'archéologie : champ en expansion ou discipline autonome ?**

Au cours des dernières années, l'archéologie a évolué en profondeur (François Baratte<sup>8</sup>). Un bon exemple en est fourni par le développement d'une archéologie des conflits récents (fouilles à Smolensk, en Russie, des restes de soldats de la Grande Armée napoléonienne). L'un des facteurs majeurs de cette évolution a été le développement de l'archéologie de sauvetage et la création, en 2001, de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP). Portée par l'archéologie préhistorique, s'est affirmée une *New Archeology* à vocation explicative, basée sur la définition de modèles, tandis que l'informatique se démocratisait. Les méthodes de fouille sont devenues plus complexes : il s'agit non plus de dégager un site mais d'évaluer son potentiel archéologique, grâce à la prospection en surface, et aussi, de plus en plus, en profondeur. Les prospections géophysiques se combinent avec l'archéologie aérienne et la télédétection par laser. L'utilisation des satellites a permis de photographier des zones de plus en plus larges et de contribuer à des vastes opérations académiques internationales. Consacrée à la datation et à la caractérisation des matériaux, l'archéométrie se combine avec l'étude des pollens (des graines, des charbons et des restes animaux pour définir le paléoenvironnement et son évolution. Les connaissances ont donc progressé de manière spectaculaire (céramique, fouille des nécropoles et inhumations). L'archéologie cherche de plus en plus à s'affirmer en discipline autonome, par exemple en s'appuyant sur l'ethnoarchéologie. Sa professionnalisation croissante s'accompagne de risques grandissants d'éclatement, mais aussi de gains scientifiques considérables.

---

<sup>8</sup> François Baratte, Chapitre 6 : « Quelques observations sur les développements récents de l'archéologie », Ibid., p. 123-131.

## L'affirmation de *gender studies* à la française

L'histoire des femmes et l'histoire du genre se sont imposés aujourd'hui aussi comme un champ majeur de la recherche historique : c'est ce que montre Anna Bellavitis<sup>9</sup>. Depuis la première édition de l'*Histoire des femmes en Occident*, dirigée par Georges Duby et Michelle Perrot, trente ans ont passés, marqués par la diffusion des études de genre, entendue au sens de « façon directe de signifier les rapports de pouvoir », selon la définition de l'historienne américaine Joan W. Scott. Si l'assimilation du concept de genre a été tardive en France, depuis 2011, le genre est devenu une priorité transversale du CNRS, qui, en 2012, a créé l'Institut du Genre. La recherche est foisonnante et en résonance avec l'actualité autour de thèmes comme la religion, la famille, la guerre, la sexualité, les féminismes, la politique ou le travail. Se sont créées des banques de données, de grands programmes de recherche ANR, et l'histoire du genre est une des thématiques centrales du LABEX EHNE. Les historien.ne.s français.es ont dépassé le stade de la méfiance à l'égard de l'institutionnalisation « à l'américaine » des études de genre et des mentions de Master et de Doctorat interdisciplinaires ont vu le jour dans les dernières années. Si les suggestions venant des États-Unis restent une référence, les échanges à l'échelle européenne se sont multipliés, avec des groupes de recherche européens et des diplômes internationaux. Le genre est à la fois un domaine d'études et une catégorie utile à l'analyse historique, et, plus encore, les femmes ont pu retrouver leur place dans le processus historique.

## Le *cultural turn* de l'histoire des techniques

Liliane Hilaire-Perez révèle l'ampleur du *cultural turn* qu'a connu l'histoire des techniques<sup>10</sup>. Si les techniques ont longtemps été considérées comme des sciences appliquées, la situation a bien changé depuis une génération. Sous l'effet des synergies croissantes entre histoire des techniques et histoire générale, d'une histoire des idées et de la vérité scientifique, l'histoire des sciences est passée à une histoire de l'expérience, des instruments et des techniciens. L'histoire des techniques a ainsi effectué un *cultural turn*. Marqué par une attention forte à la dimension culturelle des techniques, ce *cultural turn* résulte d'abord d'une historicisation de l'invention. Un temps mise en cause par la sociologie des sciences au profit des techniques, l'invention a été de plus en plus analysée comme un processus fait d'emprunts, d'analogies et de circulations multiples. Cette dimension sociale de l'invention est indispensable de dispositifs institutionnels, dus à l'État, mais pas seulement (municipalités, instances professionnelles, laboratoires). Une seconde tendance forte réside dans l'apport de la philosophie (Bertrand Gille, Hélène Vérin). D'abord science de la technique, la technologie est devenue de plus en plus science de la production (Eric Schatzberg), mais aussi, de manière plus large, une science des activités humaines, à la fois intellectuelle et attentive aux pratiques les plus diverses et infimes (rôle des musées, des collectionneurs, des amateurs). Une technologie théorique (transition énergétique) coexiste ainsi avec une technologie descriptive fondée sur l'observation, la collecte et la classification.

---

<sup>9</sup> Anna Bellavitis, Chapitre 7 : « Histoire des femmes, histoire du genre (2010-2019) », *Ibid.*, p. 133-142.

<sup>10</sup> Liliane Hilaire-Perez, Chapitre 8 : « Une tendance récente : le *cultural turn* de l'histoire des techniques », *Ibid.*, p. 143-152.



## **Assumer la mondialisation ou les défis de l'histoire économique à la française**

L'histoire économique se trouve confrontée à des défis similaires, comme le montre Olivier Feiertag<sup>11</sup>. Guillaume Calafat, Éric Monnet, Christelle Rabier et Pierre Saint-Germier ont dressé, en 2016, un constat alarmant concernant l'histoire économique française et francophone. Certes, le déclin n'est pas spécifique à la France : il résulte du discrédit de l'économisme, de l'intérêt grandissant pour l'histoire des représentations, de la réhabilitation de l'individuel face aux forces sociales, du déclin du marxisme face au néo-libéralisme. Mais l'une des causes majeures réside dans un divorce persistant entre économistes et historiens. Il est vrai que la science économique a bien changé : déclin du keynésianisme au profit du néolibéralisme, victoire des analyses microéconomique sur les explications macroéconomiques, mondialisation de l'économie. En dépit de la montée des sciences de gestion, historiens et économistes ne se lisent plus. En outre, face au *cultural turn* et au tournant postcolonial, la capacité d'innovation de l'école française d'histoire économique s'est largement éteinte. L'heure est aujourd'hui aux *global studies*.

## **Un champ nouveau : familles et expériences de la guerre**

Ce *cultural turn* concerne tout particulièrement l'histoire des familles confrontées à l'expérience de la guerre<sup>12</sup>. Pour Raphaëlle Branche, les familles constituent un objet d'histoire qui gagnerait à être considéré comme tel par les historiens et les historiennes travaillant sur les conflits. À cet égard, le rapprochement avec la sociologie ou l'assimilation de la notion de « genre » offrent des opportunités. Il convient en premier lieu de s'interroger sur la guerre vécue (ou ce que la guerre fait aux familles), en distinguant notamment la guerre elle-même et la sortie de guerre. Dominique Fouchard s'est ainsi intéressée aux effets de la Première Guerre mondiale sur les relations des anciens combattants avec leur famille, entre « mots du retour rêvé » et « maux du retour réel », Clémentine Vidal-Naquet, aux mises à l'épreuve des couples durant ce conflit, et Emmanuelle Cronier, aux permissions dans l'année à partir de 1915. Le cas des prisonniers de la Seconde Guerre mondiale a été l'objet des travaux de Fabrice Virgili.

Les recherches se sont aussi portées sur la question des violences subies par les proches (femmes violées et enfants issus de viols étudiés par Antoine Rivière ou Daniel Ikuomola, pupilles de la nation, veuves de guerre). Mais l'expérience de guerre est aussi transmise dans les familles. Celles-ci constituent l'un des cadres fondamentaux de la mémoire, comme le montrent les enquêtes de Florence Dosse (appelés français en Algérie) et les travaux de Marianne Hirsch sur les survivants de la Shoah. Certes, la Deuxième Guerre mondiale a focalisé le plus gros des travaux, mais le concept de « génération du feu », considérée dans ses relations avec les autres générations, apparaît très éclairant : il va ainsi de la comparaison entre anciens combattants des deux guerres mondiales et de la guerre d'Algérie. Reste la question fondamentale des traumatismes de guerre. Sur ce thème, les travaux sur les victimes de la Shoah dominent encore largement, à l'instar de ceux de Mickael Pollack (silence de ceux qui reviennent et héritage de ce silence), mais la guerre du Vietnam est aussi un important sujet d'études (autour des souffrances psychologiques). Cependant, ce type de

---

<sup>11</sup> Olivier Feiertag, Chapitre 9 : « L'histoire économique du XX<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle : des murailles de Chine à l'Empire du milieu », *Ibid.*, p. 153-161.

<sup>12</sup> Raphaëlle Branche, Chapitre 10 : « Familles et expériences de la guerre : une rencontre historique », *Ibid.*, p. 163-173.

chantier, autour des sources de l'intime, ne peut se limiter aux interviews, mais requiert aussi des archives personnelles.

### **De l'histoire coloniale aux *imperial studies***

Spécialiste bien connu d'histoire coloniale et militaire, Jacques Frémeaux montre comment la notion d'histoire impériale permet de se dégager des *a priori* qui, aujourd'hui encore, entourent l'histoire coloniale<sup>13</sup>. Cette même notion reflète beaucoup mieux, selon lui, la réalité de l'impérialisme, de la « transculturation » du colonisateur au colonisé et du passage à la mondialisation. Il définit ensuite ce qu'est une société coloniale, à savoir « la prise en main d'un pays par une minorité extérieure, en général occidentale, qui y installe soit des cadres, soit des colons destinés à former une colonie de peuplement ». Ces sociétés coloniales partagent en commun « la domination des autochtones par les conquérants et la différence culturelle, vécue en termes de supériorité des colons sur “les indigènes” ». La colonisation s'est faite par la volonté de contrôler les ressources et les voies de navigation, d'où des guerres aux caractéristiques spécifiques, dont l'Algérie offre bons exemples entre 1830 et 1840, puis de 1954 à 1962. L'Algérie fournit par ailleurs un cas-type d'échec d'une colonisation appuyée sur l'armée lorsque les colons refusent aux élites autochtones tout accès réel aux affaires.

### **Passage à l'ère numérique**

Le passage à la *digital history* bouleverse le métier d'historien (Yvan Combeau<sup>14</sup>). Bien que remontant à une trentaine d'années au moins, la révolution numérique ouvre un champ considérable à la transmission des savoirs, à travers le travail collectif, désormais possible à l'échelle mondiale, la création de « cyberstructures » (bases de données et archives numérisées), l'introduction de l'« hypertextualité » et de la « multimodalité ». En effet, la page constitue un cadre d'innovation pour une écriture plurielle, car l'historien travaille dans une constante communication. L'écran dépasse ainsi la fausse alternative entre histoire-science et l'histoire-récit. Avec le web 2.0, la numérisation et le formatage des archives s'établissent à l'échelle du monde. Mais la confrontation des sources demeure plus que jamais une priorité de l'écriture historique. Grâce aux indexations, à l'ergonomie cognitive et aux connexions hypertextuelles, la numérisation se substitue graduellement au support papier et le disque dur devient la bibliothèque. Ces évolutions ont beaucoup favorisé le développement d'une histoire de l'Océan indien, longtemps négligée.

## **DÉBATS, CONTROVERSE ET RECHERCHES ÉMERGENTES**

L'historiographie contemporaine, francophone notamment, est traversée de débats et de controverses, mais aussi sans cesse renouvelée par des recherches émergentes.

### **L'histoire culturelle en France aujourd'hui**

---

<sup>13</sup> Chapitre 11 : « Questions à Jacques Frémeaux sur l'histoire coloniale et des empires », interview réalisée par Dominique Barjot, le 16 mars 2020, *Ibid.*, p. 175-179.

<sup>14</sup> Yvan Combeau, Chapitre 12 : « Les savoirs historiques sur l'écran numérique », *Ibid.*, p. 179-188.

L'histoire culturelle se caractérise par un dynamisme tout particulier<sup>15</sup>. Elle ne constitue pas un champ de recherche autonome, mais se situe au contraire à la convergence des histoires politique, économique et sociale, dialogue avec l'histoire de l'art et du patrimoine, tout en se heurtant à l'obstacle de la diversité de ses sources et aux limites de l'interdisciplinarité (Éric Mension-Rigau). Proche de la sociologie (Cédric Giraud) et de l'anthropologie, elle a connu un essor sans précédent depuis vingt ans (Aurélien Poidevin), notamment grâce à l'Association pour le développement de l'histoire culturelle. Accordant une place importante à l'histoire sociale des représentations (A. Poidevin), elle utilise et revivifie les courants récents, tels que les *gender studies*, les *colonial and postcolonial studies* (Rémi Dalisson). Intéressée à l'émergence des contre-cultures (A. Poidevin), elle se doit, pour s'internationaliser, de développer les études comparées (É. Mension-Rigau), d'où son attrait pour la micro-histoire globale (A. Poidevin), les émotions, les nouvelles cultures (bandes dessinées, séries télévisées, *street art*) ou les angles morts des pratiques sociales (R. Dalisson).

### **La question du juste prix : une problématique transversale aux confins de la théologie, de la philosophie et de l'histoire économique**

Les questionnements transversaux aux périodes sont souvent difficiles. Il existe cependant des chantiers particulièrement favorables à ce type de coopération. Tel est le cas de la question du « juste prix » abordée dans un ouvrage récent dirigé par Véronique Chandowski, Clément Lenoble et Jérôme Maucourant<sup>16</sup>. Il s'agit de l'une des clés fondamentales de la réflexion économique. Héritée d'Aristote, elle a été au cœur de la pensée scholastique avant de retrouver une actualité brûlante. Derrière cette notion de « juste prix » se trouve exprimée la volonté que les échanges se réalisent à un prix modéré et socialement convenable. Issue du droit romain, mais reprise par la scholastique médiévale, autour de Thomas d'Aquin et de Duns Scot, elle continue d'exercer une influence profonde à travers la recherche d'un système de prix justes et garantissant des revenus proportionnels au statut et à l'activité de chacun. Elle se situe donc aux antipodes de l'économie politique apparue à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, pour laquelle la notion de justice est de plus en plus associée à celle de concurrence. C'est désormais le libre jeu de la concurrence qui garantit l'efficacité de l'économie. Néanmoins, un retour se produit aujourd'hui à la notion de « juste prix » (*fair value* des normes comptables IFRS, mise en place d'une politique de la concurrence sous l'égide de l'État).

### **La transmission des savoirs : un immense chantier pour les chercheurs**

La transmission des savoirs constitue un autre chantier transversal aux diverses périodes, un chantier immense<sup>17</sup>. Impliquant des transferts dans le temps et dans l'espace, elle s'effectue rarement à l'identique. Deux voies se dégagent : d'une part, l'imitation pure et simple ; de l'autre, l'enseignement, qui implique une certaine distanciation critique, une reformulation pédagogique,

---

<sup>15</sup> Chapitre 13 : Débat « L'histoire culturelle en France aujourd'hui », animé par Bertrand Haan et Jean-François Dunyach, avec la participation de Cédric Giraud, Rémy Dalisson, Eric Mension-Rigau et Aurélie Poidevin. *Ibid.*, p. 191-198.

<sup>16</sup> Dominique Barjot, Chapitre 14 : « Note de lecture », à propos du livre de Véronique Chankowski, Clément Lenoble et Jérôme Maucourant. *Les infortunes du juste prix. Marchés, justice sociale et bien commun de l'Antiquité à nos jours*, Lormont, Le Bord de l'eau, 2020, 240 p., *Ibid.*, p. 199-209.

<sup>17</sup> Dominique Barjot, Chapitre 15 : « La transmission des savoirs : un immense chantier pour les chercheurs », *Ibid.*, p. 211-233.

voire une remise en ordre des savoirs. Cette reformulation peut être le fait de l'émetteur (transformation des savoirs), du récepteur (adaptation des savoirs à ses capacités ou à ses besoins). Enseignement scolaire et apprentissage (professionnel ou familial) peuvent évoluer entre ces deux extrêmes. La transmission des savoirs peut prendre des formes multiples, être le fait d'acteurs spécialisés (professeur, maître), s'exercer de manière diffuse dans la pratique sociale, recourir à des vecteurs divers (l'écrit et le livre, la parole et la mémoire, l'image, le geste), être prise en charge dans des cadres institutionnels (école, métier), se faire tout au long de l'existence dans la vie familiale et sociale, l'activité économique et la pratique religieuse.

Les savoirs ne se résument pas aux connaissances théoriques, puisqu'ils passent à la fois par les sciences et les techniques, avec des différences selon les époques. Les disciplines y tiennent une place essentielle tandis que d'étroites relations se nouent entre l'art et la science. Quant aux acteurs des savoirs, ce sont d'abord les individus (la mère, puis le père, les grands-parents, les frères et sœurs, les copains, les camarades). Tout aussi important est le rôle des éducations familiales, lignagères et réciproques. Les institutions de formation (transmettre un savoir) et de recherche (créer ou perfectionner un savoir) apparaissent non moins essentielles. Pour autant, les institutions scolaires, universitaires et de recherche ne constituent pas les seules formes, canaux et instruments de la transmission des savoirs : il faut tenir compte de l'apprentissage, du rôle de l'écrit et des médias, ainsi que de l'oralité. Enfin savoir et savoir-faire se transmettent à des publics très divers, d'où la question du rôle de réseaux, de la formation comme prérequis de la transmission des savoirs, et des rapports entre formation théorique et pratique.

### **La Public History est-elle une nouvelle école historique ?**

La *Public History* les mobilise toutes deux. De création relativement récente, elle fait l'objet d'une mise au point utile et informée de Félix Torres<sup>18</sup>. L'essor nord-américain, puis international de la *Public History* – ou histoire publique – depuis trente ans environ interroge non seulement ses origines et ses causes, mais aussi ses publics, ses pratiques et, désormais, la portée historique des contenus historiques qu'elle produit et diffuse. Elle se situe quelque part entre une nouvelle école historique qui s'ignore et une déclinaison particulière d'un savoir historique existant à destination d'un ou des publics élargis. Si l'on constate bien un fossé entre la *Business History* (ou histoire d'entreprise) et l'histoire publique en entreprise, il existe pour la seconde une pratique et un public distincts de la première. Par conséquent, cette histoire publique est susceptible d'apporter à l'autre, l'histoire scientifique, en matière historique « pure », sinon en problématique. D'une façon générale, chaque histoire, quand elle de bonne qualité, peut faire progresser la science historique.

### **Recherches émergentes : le prix Daniel et Michel Dezès (2015-2020)**

La recherche historique se renouvelle aussi, et plus encore, par les thèses. C'est ce que montre un retour sur celles primées au prix Daniel et Michel Dezès, que le Comité français des Sciences

---

<sup>18</sup> Félix Torres, Chapitre 16 : « La Public History/histoire publique est-elle une nouvelle école historique ? Une convergence qui reste à construire, l'exemple de l'histoire d'entreprise (*Business History*) et de l'histoire publique en entreprise », *Ibid.*, p. 235-252.

historiques attribuée depuis 1983<sup>19</sup>. Ce prix a honoré dans le passé quelques historiens parmi les plus reconnus de l'université française : entre autres Frédérique Audoin-Rouzeau, en 1983, pour sa thèse *Archéozoologie de la Charité-sur-Loire médiévale*, Olivier Guyot-Jeannin, en 1987, pour son mémoire de l'École française de Rome sur *Les élites parmesanes, XII<sup>e</sup> siècle et première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle*, Stéphane Benoist, en 1993, pour sa thèse *La fête à Rome sous les règnes d'Auguste et des Julio-Claudiens*, Bénédicte Vergez-Chaignon, en 1995, pour sa thèse *Histoire de la fonction d'interne dans les Hôpitaux de Paris aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles* ou Johann Chapoutot, en 2008, pour sa thèse sur *Le National-socialisme et l'Antiquité*.

Depuis le dernier Congrès international des Sciences historiques, tenu en 2015 à Jinan, dans le Shandong, en Chine, trois thèses ont été honorées du prix. En 2016, c'est une thèse d'un contemporainiste, David Gallo, qui a été primée. Sa thèse portait sur *La politique de formation idéologique de la SS (1933-1945). Institutions, discours, pratiques, acteurs et impact de la Weltanschauliche Schulung*. Elle constitue une contribution érudite et remarquablement problématisée à l'étude d'un groupe clé d'acteurs nazis. Sans établir de lien mécanique entre instruction et pratique de la violence guerrière et génocidaire, il s'efforce avec brio de définir la signification historique du dispositif SS de formation, dont il démontre à la fois la singularité et l'inaptitude à mener à bien les tâches à lui assignées.

En 2018, c'est Maria Sokorina qui a reçu le prix pour une thèse intitulée *Les Théologiens face à la question de l'influence céleste. Science et foi dans les commentaires des Sentences (vers 1220-vers 1340)*. Il s'agit d'une recherche majeure, croisant sciences, théologie et philosophie, parce que consacrée à une question fondamentale pour la pensée médiévale, celle de l'influence du monde céleste sur le monde terrestre. Elle renouvelle en profondeur la problématique des relations entre foi et raison, entre théologie et science. Enfin, elle contribue à redéfinir un champ historiographique, celui d'une histoire intellectuelle des sciences strictement conceptualisée, sur les plans institutionnel, culturel et intellectuel.

En 2020, le concours a été particulièrement relevé, avec pas moins de vingt-trois candidatures, toutes présentées dans le présent volume. C'est l'immense travail, transversal aux périodes médiévale et moderne, de Clothilde Dumargne qui a été récompensé. Sa thèse a pour titre *Les chandeliers en bronze, en cuivre et en laiton en Europe du XIII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle. Production, diffusion et usages*. Le travail embrasse, de manière convaincante, la longue durée et un espace géographique vaste, celui de l'Europe du Nord principalement. Les chandeliers sont étudiés dans leurs formes, leur matière, leurs techniques de production, mais aussi leurs dimensions économique, sociale, culturelle et patrimoniale. C. Dumargne a relevé ce défi en mobilisant l'acquis de diverses sciences, à la confluence de l'archéologie, de l'histoire de l'art et de l'histoire, sans reculer devant l'usage des méthodes archéométriques. À partir d'un objet ordinaire, elle a réalisé une histoire totale. Signalons entre autres apports l'établissement d'une terminologie et d'une typologie des luminaires en alliage de cuivre, la mise en évidence des usages culturels, et une analyse des circuits de production et

---

<sup>19</sup> Dominique Barjot et Bertrand Haan, Chapitre 17 : « Le prix Daniel et Michel Dezès Comité Français des Sciences Historiques-Fondation de France. Un bon indicateur du dynamisme de la jeune recherche française et francophone (2015-2020) », *Ibid.*, p. 253-272.

d'échange des chandeliers. Clotilde Dumargne confirme ainsi toute la fécondité de l'étude des « choses banales » et de l'histoire matérielle.